



FICHE

D'INSCRIPTION

Bibliothèque de

Référent de la famille

N° de carte (à remplir par la bibliothèque) :

Nom : Prénom :

Sexe : Féminin – Masculin Date de naissance : CSP* :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Souhaitez-vous recevoir les informations de la médiathèque par mail ? Oui Non

Autres membres de la famille

1. N° de carte (à remplir par la bibliothèque) :

Nom : Prénom :

Sexe : Féminin – Masculin Date de naissance : CSP* :

Portable (si existant) : Courriel (si différent du référent) :

2. N° de carte (à remplir par la bibliothèque) :

Nom : Prénom :

Sexe : Féminin – Masculin Date de naissance : CSP* :

Portable (si existant) : Courriel (si différent du référent) :

3. N° de carte (à remplir par la bibliothèque) :

Nom : Prénom :

Sexe : Féminin – Masculin Date de naissance : CSP* :

Portable (si existant) : Courriel (si différent du référent) :



4. N° de carte (à remplir par la bibliothèque) :

Nom : Prénom :
.....
Sexe : Féminin – Masculin Date de naissance : CSP* :
.....
Portable (si existant) : Courriel (si différent du référent) :
.....

5. N° de carte (à remplir par la bibliothèque) :

Nom : Prénom :
.....
Sexe : Féminin – Masculin Date de naissance : CSP* :
.....
Portable (si existant) : Courriel (si différent du référent) :
.....

* Catégories socio professionnelles :

01 : 0-4 ans	04 : Cadres	07 : Employés	10 : Fonctionnaires	13 : Retraités
02 : Agriculteurs	05 : Demandeurs d'emploi	08 : Enseignants	11 : Ouvriers	14 : Sans profession
03 : Artisans/Commerçants	06 : Divers	09 : Étudiants	12 : Prof. libérales	15 : Scolaires



MODALITES

D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Vous devenez aujourd'hui adhérent de la bibliothèque de faisant partie du réseau des Bibliothèques des Vallons.

Votre inscription est valable un an de date à date. Tout changement de domicile doit être immédiatement signalé. La carte d'adhérent est absolument obligatoire pour emprunter.

En cas de perte, son remplacement coûtera 2 €.

Chaque adhérent est redevable des documents enregistrés sur sa carte. En cas de retard dans la restitution, la bibliothèque pourra prendre toute disposition utile pour assurer le retour des documents (rappels par voie électronique ou postale, suspension du droit de prêt, injonction de paiement émis par le trésorier payeur).

En cas de perte ou de détérioration d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement par l'identique ou un équivalent (en accord avec l'équipe de la bibliothèque).

Les adhérents sont invités à prendre connaissance du règlement intérieur commun aux bibliothèques du réseau et aux articles spécifiques à sa bibliothèque d'inscription. Ils s'engagent par la signature de ce document contractuel à s'y conformer.

✂-----

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions.

NOM et PRENOM du référent de la famille :

NOM, PRENOM des co-emprunteurs et date de naissance

-.....
.....

-.....
.....

-.....

-.....

A,
le

Signature